

Guide pratique



Restaurant scolaire

Entrée en vigueur
janvier 2019

MEYRIN

⌚ RESTAURANT SCOLAIRE

- Les restaurants scolaires de Meyrin sont ouverts tous les **lundis, mardis, jeudis et vendredis** d'école de **11h30 à 13h30**, ils s'adressent à tous les élèves de la 1P à la 8P.
- Les restaurants scolaires bénéficient du label Fourchette verte ainsi que du label GRTA (Genève Région Terre Avenir) garantissant des produits de qualité et de proximité à chaque repas.

⌚ INSCRIPTION OBLIGATOIRE, COMMENT PROCÉDER ?

- Pour fréquenter les restaurants scolaires, les enfants doivent préalablement être inscrits auprès du GIAP via la plateforme my.giap. Les inscriptions se font durant le printemps.
- MyGiap donne ensuite accès à «la prestation Restoscolaire». Lors de l'inscription, le représentant légal détermine, pour toute l'année scolaire, le ou les jours de la semaine pendant lequel/lesquels l'enfant fréquentera le restaurant scolaire.





COMBIEN ÇA COÛTE?

- **CHF 7.-** le repas et **CHF 5.50** à certaines conditions voir sous www.meyrin.ch.
- La ville de Meyrin a adhéré à «la prestation Restoscolaire» qui permet la gestion de la présence des enfants et le paiement par avance des repas.
- Il sera demandé aux parents de s'acquitter, à chaque rentrée, d'un paiement anticipé d'un minimum de 5 repas par enfant. Tout au long de l'année, les versements suivants doivent être suffisants pour que le solde à disposition soit de 5 repas par enfant.
- Les parents ne désirant pas payer par e-banking ont la possibilité de demander des QR factures.



COMMENT ANNONCER UNE ABSENCE ?

- Les absences aux repas doivent impérativement être communiquées **avant 8h00** à «la prestation Restoscolaire» en se connectant à my.giap.ch ou sur le répondeur téléphonique de l'école de votre enfant. Les repas des enfants non excusés ou excusés après 8h seront facturés.
- Tous les changements par rapport au planning prévu lors des inscriptions (absences ou présences supplémentaires) peuvent être modifiés sur «la prestation Restoscolaire».

Bellavista	079 909 51 79
Boudines	079 909 51 80
Champs-Fréchets	079 909 51 81
Cointrin	079 909 51 82
Golette	079 909 51 83
Livron	079 909 51 84
Meyrin-Village	079 909 51 85
Monthoux	079 909 51 86
Vergers	079 457 30 43



RENSEIGNEMENTS

RESTAURANT SCOLAIRE

Mairie de Meyrin

Solidarités et cohésion sociale

Rue des Boudines 2

Case postale 367

1217 Meyrin

Tél. 022 989 16 36

Fax : 022 782 30 94

restaurantscolaire@meyrin.ch



MEYRIN